

Rapport moral 2020-2021

À l'issue de cette nouvelle année fédérale, et non des moindres puisqu'il s'agit de la dernière de la mandature en cours, nous voici revenus à l'heure du bilan.

Et de fait, après les nombreuses difficultés qui ont affecté nos clubs et entravé l'activité équestre, les indicateurs statistiques aussi bien que le ressenti de l'ensemble des acteurs concernés convergent dans le sens d'une reprise.

Alors, en effet, que le nombre total de licenciés du CRE Grand-Est enregistré une baisse annuelle depuis 2018, nous assistons à une augmentation de 8,51 % pour atteindre le chiffre de 56.783 licenciés, ce qui toutefois nous place légèrement en retrait par rapport à la moyenne nationale.

En revanche, et c'est une constante dans le Grand-Est, nous nous maintenons dans le peloton de tête en matière de fidélisation des cavaliers puisque, de façon récurrente depuis 2018, nous affichons un taux supérieur à la moyenne nationale en la matière. Il est pour cette année de 62,67 %. Et si des marges de progression subsistent quant à la conquête de nouveaux publics, il nous faut voir dans ces données encourageantes, l'expression de la satisfaction apportée aux équitants par nos diverses structures équestres.

Le CRE, dans ses missions, s'est attaché, comme il le fait depuis des années, à accompagner au mieux les efforts des acteurs de terrain, soit par le biais d'actions spécifiques, soit en approfondissant et en accentuant son implication dans des domaines plus fondamentaux. L'opération « J'équipe mon club » destinée aux établissements dispensant l'enseignement de l'équitation, a ainsi concerné 155 structures réparties sur l'ensemble du territoire régional pour un montant d'aide CRE de 33.481 €.

Mais, au-delà de ces actions ponctuelles et conjoncturelles, le CRE n'a cessé d'agir au fond et sur le plus long terme en avançant, notamment, sur les questions de formation.

Menée de main de maître par sa chargée de mission Magali Perez, la certification « Qualiopi » désormais incontournable de notre Organisme de Formation, est à présent un acquis. La constitution du CFA destiné à compléter le dispositif est en cours.

Grâce à ces outils techniques, le CRE a pu organiser en 2020/2021, pour les enseignants, 7 cursus conduisant à un BFE pour un nombre total de 34 journées de formation avec, comme toujours, le souci d'une juste répartition territoriale.

78 enseignants ont été accueillis en formation. 42 se sont présentés aux examens de fin de cursus (71,10 %) étant précisé que deux examens n'ont pas encore eu lieu.

Le pourcentage global de réussite, tous BFE confondus, s'établit à 91,12 %.

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr

Des formations dites « courtes » ont également été proposées à hauteur de 10 journées, consacrées le plus souvent à la découverte d'une discipline ou à des aspects pédagogiques. On ne peut que déplorer l'annulation, pour manque d'inscrits, de la formation pourtant essentielle portant sur le « développement commercial de sa structure équestre »... D'autres initiatives seront prises dans ce domaine.

S'ajoutent enfin à ces organisations, deux sessions d'examen AE avec un total de 11 diplômés et une session ATE avec 6 diplômés.

L'accompagnement par le CRE de la reprise de l'activité équestre, c'est évidemment aussi le soutien au sport. Les commissions ont repris, la plupart d'entre elles du moins, leur travail et mis en place, qu'un championnat, qu'un circuit, parfois les deux, et surtout parviennent à nouveau à retrouver des perspectives. Leurs responsables respectifs auront l'occasion de s'exprimer de façon plus détaillée sur ces sujets.

Voilà donc, dans leurs grandes lignes, les éléments dominants de cette année un peu moins perturbée, notamment dans sa deuxième partie, que la précédente. Elle s'achève et avec elle, comme évoqué en préambule, cette mandature inaugurale du CRE Grand-Est sur laquelle je souhaite avec vous porter un regard rétrospectif le plus complet possible.

Nouvelle chance pour l'équitation ou dommage collatéral d'une réforme territoriale effectuée sans concertation des populations, selon qu'on le soutienne ou non, le CRE, dans ses nouvelles dimensions géographiques, est, dans tous les cas, plus une conséquence qu'un souhait. Mais sa naissance « administrative » ne laissait guère de choix et le principe de réalité a conduit une équipe représentative des trois « anciens CRE » à relever, autour de Jean-Louis PINON, le défi de sa mise en place concrète, travail poursuivi depuis un peu plus d'un an autour de Valérie HAMELIN-BOYER désignée conformément aux dispositions statutaires.

Nouveau format, nouveaux fonctionnements, hésitations, difficultés, tâtonnements, rien de tout cela ne nous a été épargné, mais très vite, grâce notamment au maintien de la relation de proximité (conservation de deux délégations territoriales en plus du siège) et à la capacité d'adaptation de nos personnels salariés tous conservés, les missions essentielles ont pu être assurées et le CRE être présent auprès des clubs, des équitants, du sport. Et ceci, dans des conditions pas toujours faciles.

On se souviendra ici des actions développées à l'occasion de la crise sanitaire : dès mars 2020, le questionnaire aux structures sur les effets de terrain de la pandémie, puis la déclinaison régionale de l'opération « Cavaliers solidaires » en partenariat avec les CDE (48.000 € versés dont 25.000 € de fonds CRE), la fourniture en amont de 6.500 masques aux clubs, officiels de compétition et bénévoles du CRTE. Plus récemment, quelques 200 gilets distribués aux officiels de compétition pour ne citer que celles-ci.

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr

On n'oubliera pas davantage les actions de fond, moins médiatisées sans doute mais capitales, au premier rang desquelles la création, dans les tous débuts, de l'Organisme de Formation évoqué plus haut et de son évolution vers la certification, ainsi que l'offre considérable qui a été et est la sienne au service de l'accroissement et de la diversification des compétences des enseignants et, par voie de conséquence, du développement, dans les clubs, d'activités nouvelles ou augmentées techniquement.

On ne passera pas davantage sous silence les dispositions prises en matière de relations avec les CDE, désormais régulièrement réunis, informés, concertés pour une cohésion porteuse de progrès global ni les avancées dans le domaine de la diversité ni encore la place du CRE dans la filière équine.

Les quatre années écoulées ont été denses. Elles ont permis de mettre en place les fondations du CRE Grand-Est. Elles devront être consolidées encore avant qu'une réelle construction n'intervienne qui donne sa véritable identité à l'équitation régionale. La mandature qui s'ouvre en portera la responsabilité.

Outre l'ensemble des bénévoles investis à un titre ou à un autre, mais hélas de moins en moins nombreux, je souhaite remercier vivement, Sylvie Boutellier, Agnès Duchâtelet, Corinne Koessler, nos trois secrétaires, sans le dévouement et le professionnalisme desquelles rien n'est possible tant leur rôle est déterminant.

La multiplicité, la diversité, la complexité parfois de leurs tâches au quotidien sont telles que les détailler ici relève de la gageure. Qu'elles sachent que le CRE leur est profondément reconnaissant. Tout comme il l'est à l'égard de Violette Reinbold qui veille au bon déroulement des actions de Tourisme Équestre, de Magali Perez dont l'efficacité en matière de formation n'est plus à démontrer, de Damien Lambotte pour lequel la gestion du matériel à disposition des organisateurs n'a plus de secret.

Pour conclure, il me paraît important d'insister, pour l'avenir, sur quelques enseignements tirés de 35 années d'expérience : la nécessité impérieuse de favoriser et de maintenir l'engagement bénévole, l'abandon des concurrences stériles et à courte vue entre structures au bénéfice d'une synergie qui serve à l'équitation dans son ensemble et dont chacun, ensuite, puisse toucher les dividendes, l'adhésion massive à la formation continue comme outil privilégié de développement, la prévention des ingérences de toutes sortes, la primauté de la légitimité tirée de l'élection.

Je veux aussi rappeler que si la critique est aisée, l'art est difficile et qu'il n'y a que confronté à la réalité que l'on mesure la capacité à agir et à construire et qu'on ne peut le faire qu'avec les compétences qui sont accordées et les moyens qui sont alloués.

Les réponses pertinentes ne viennent que des questions qui le sont également.
Encore faut-il se les poser ... Je vous y invite !

Patrick GISSELBRECHT,
Secrétaire Général

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr